

## Public :

La formation s'applique à toute personne ayant déjà suivi la formation initiale SCN1. Cette formation rentre dans le processus d'habilitation HN2.

## Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sûreté nucléaire (y compris les pratiques de fiabilisation) et à l'assurance qualité .
- D'appliquer les règles de base relatives à la sécurité conventionnelle (RPP) en tant que chargé de travaux et/ou contrôleur technique.

## Contenu :

- Le rôle du chargé de travaux au sein de l'organisation d'un CNPE.
- Les référentiels applicables au chargé de travaux.
- Les exigences fixées par la Division Production Nucléaire (DPN) aux chargés de travaux prestataires sur CNPE :
  - Assurance qualité (NT 85/114)
  - Qualité et fiabilisation des interventions (leviers MQME dont PFI)
  - Sécurité (RPP)
  - Sûreté (incendie, FME, SE)
  - Mise en situation sur chantier école
  - VAS : Validation des Acquis en Situation
  - VAT : Validation des Acquis Théoriques
  - Synthèse

## Moyens :

## Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, réalisation de scénarii formatifs sur chantier école.

## Techniques :

- Utilisation de *CIN Interactiv System*:
  - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
  - Démarche active pour les stagiaires
  - VAT réalisée sur tablette
- Salle équipée et chantier école agréé par EDF et certifié CEFRI F

## Humains :

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations sur chantier école.

## Pré Requis :

- Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) SCN1 (validité 4 ans)

ET

- Savoir lire, écrire, comprendre la langue d'enseignement

ET

- Justifier d'une expérience d'au moins trois interventions distinctes en tant qu'intervenant habilité à minima HN1 en CNPE

## Durée :

- 28 heures ; 4 jours.

## Modalités d'évaluation :

Validation des acquis théoriques (VAT).

## Validation :

Attestation de formation et certificat de stage.

## Habilitation :

Cette formation rentre dans le processus d'habilitation HN2 par l'employeur.

## Nombre de participants :

12 personnes maximum.

## Durée de validité :

4 ans (impossibilité d'intervenir sur CNPE au-delà de cette échéance).

## Durée du Recyclage :

2 jours

U100-FP-00-v05-2021